

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville, que le règlement numéro 849-19 autorisant des travaux de reconstruction de la rue Guérin incluant des travaux d'installation d'égout pluvial, de refecton d'égout sanitaire, de chaussée, de construction de bordures, de trottoirs, et d'éclairage et un emprunt au montant de un million sept cent quatre-vingt-trois mille dollars (1 783 000 \$) a été adopté comme suit:

- |  |                  |
|--|------------------|
| - Avis de motion:  | 8 octobre 2019   |
| - Dépôt du projet de règlement                                     | 8 octobre 2019   |
| - Adoption:  | 12 novembre 2019 |
| - Approbation par les personnes habiles à voter:                   | 21 novembre 2019 |
| - Approbation du Ministère des Affaires Municipales et Habitation: | 24 janvier 2020  |
| - Entrée en vigueur:   | 10 février 2020  |

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis 5465, boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 10 février 2020

*(Signé) Pascalie Tanguay*

ME PASCALIE TANGUAY  
GREFFIÈRE

*Copie certifiée conforme, ce 10 février 2020*

*Pascalie Tanguay*  
Me Pascalie Tanguay, directrice des  
Services juridiques et greffière

